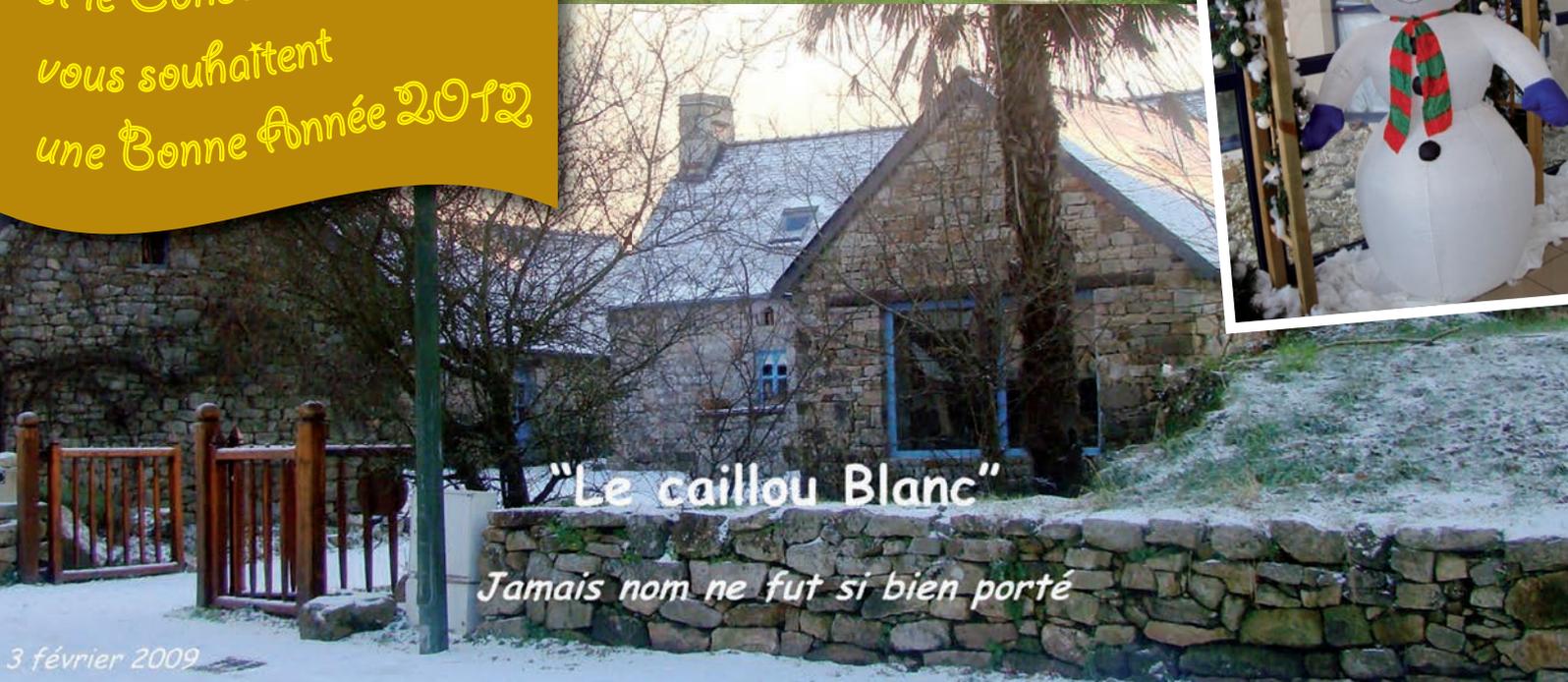




Clohars-Fouesnant



*Le Maire
et le Conseil municipal
vous souhaitent
une Bonne Année 2012*



"Le caillou Blanc"

Jamais nom ne fut si bien porté

3 février 2009

■ Cérémonie des vœux le 13 janvier



Le mot du maire

Une fois n'est pas coutume, je souhaite cette année présenter mes vœux tout d'abord au personnel communal, administratif, scolaire et technique pour la qualité du travail fourni, la disponibilité et le faible taux d'absentéisme. J'en profite pour exprimer aussi mes vœux les plus sincères aux enseignants de l'école et

à la directrice, aux conseillers municipaux qui, chacun dans son rôle, m'accompagnent régulièrement dans la réalisation de nos projets. Meilleurs vœux également à M. Roger le Goff, président de la CCPF, au directeur, à l'ensemble du personnel de la communauté de communes pour l'écoute et la qualité de nos relations, éléments indispensables à l'échelle de notre territoire. Enfin tous mes vœux de réussite aux présidents des associations qui font vivre et connaître notre commune. Bonne année enfin à vous tous ici présents, sans oublier tous les administrés.

Au deuxième semestre 2011, nous avons légèrement décalé nos travaux et investissements afin de préserver notre capacité financière pour un projet de réserve foncière. Nous estimons en effet important de saisir l'opportunité de l'achat des terres de Kerjégu, car le nouveau visage de Clohars-Fouesnant en dépend. Dans les grands dossiers de la mandature, comme l'élaboration du PLU, notre ligne directrice est en permanence de veiller à l'intérêt particulier, tout en préservant l'intérêt économique et général de la commune. En partenariat avec la poste, nous allons poursuivre la modification de certaines numérotations et dénominations de voies, ceci dans le but de faciliter le tri et la distribution du courrier et aussi de mettre à jour le plan communal.

Des travaux dans les bâtiments communaux ont permis de réaliser en 2011 une économie de 300m³ d'eau, soit ¼ de la consommation. Le jumelage avec Oranmore en Irlande est sur la bonne voie : des relations culturelles, sportives, mais aussi d'échanges de jeunes pour des séjours linguistiques pourront se réaliser puisque la charte du jumelage doit être signée en avril.

L'année 2011 a été marquée par un certain nombre de crises internationales. L'année 2012 le sera aussi sans doute. Elle sera ponctuée par des dates importantes : les élections nationales mais aussi locales, les législatives.

En cette période des vœux, je souhaite à tous une bonne et heureuse année 2012, qu'elle vous apporte joie, bonheur, santé et réussite!

Bloavez mad !

Le Maire
Michel LAHUEC

Le Maire donnait ensuite la parole à plusieurs adjoints et conseillers qui ont présenté les projets de leur commission pour cette année :

Gilberte le Naour : poursuite du soutien aux animations d'été, avec les associations, au domaine de Squvidan et au bourg ; achat de matériel (2 barnums en 2011, chaises et tables en 2012) destiné aux associations.

Jean-François Daniel : volonté de continuer l'information sur l'action municipale, à travers la parution de 3 bulletins municipaux par an et le développement du site internet de la commune.

Philippe Rivière : reconduction des journées du patrimoine avec l'espoir d'étoffer le programme des visites et des expositions ; repérage et étiquetage au domaine de Squvidan des différentes essences d'arbres en vue de créer un parcours de l'arbre dans le parc. Suite à une proposition faite par la Société d'horticulture de Quimper, il sera envisagé de recréer, toujours dans le parc, la roseraie aujourd'hui disparue. Enfin, un appel est lancé pour la collecte de documents anciens afin d'alimenter la rubrique « Histoire et patrimoine » du bulletin municipal.

René GLO : malgré les contraintes du PLU, les élus vont s'attacher tant à l'avenir collectif de la commune que de satisfaire au mieux les intérêts particuliers. R. Glo a rapidement rappelé les grandes orientations du Plan d'Aménagement communal que vous pouvez retrouver dans le Kelou d'octobre 2010 et sur le site www.clohars-fouesnant.fr.

Carole Marrec-Surrier : en charge des décorations de fin d'année, C. Marrec-Surrier précise que, plutôt que de louer chaque année du matériel, la commune a fait l'acquisition en 2011 d'équipements déstockés à 70%, modèles neufs et en LED, ce qui va permettre à terme de substantielles économies et davantage d'illuminations.

Patrice Jan : le projet d'aménagement d'une partie du centre-bourg (propriété Baraër), retardé en attente de subvention du Conseil Général, verra le jour en ce début d'année. Il s'agit d'un aménagement de sécurité routière. D'autre part un ralentisseur de type coussin berlinois va être installé près du giratoire du Caillou blanc, dans le sens Le Drennec->Mousterlin. Des colonnes enterrées pour la collecte des ordures ménagères vont être installées au bourg. L'extension du cimetière, déjà amorcée en 2011, mais retardée en vue d'un étalement et d'une meilleure maîtrise des dépenses, devrait être achevée fin 2012. Enfin la révision totale des numérotations et dénominations de voies va se poursuivre. P. Jan soulignait que ces modifications interviennent après consultation des habitants concernés, (même si les réunions de quartier n'ont pas eu de succès), et remerciait chacun de sa compréhension pour les désagréments occasionnés, mais rendus nécessaires notamment par les nouvelles technologies de la poste.



■ 2011 en chiffres

Urbanisme

TYPE de DOSSIER	Nombre en 2011	Nombre en 2010	Nombre en 2009
Permis de construire	22 dont 10 nouvelles maisons individuelles	30 dont 12 nouvelles maisons individuelles	29
Déclaration préalable	43	48	34
Certificat d'urbanisme	76	59	56
Demande d'alignement	48	38	33
Autorisation de voirie	02	04	02

Etat Civil

ETAT CIVIL	2011	2010	2009
Naissances	23	30	28
Mariages	07	06	11
Décès	11	14	21

■ Permanences du maire et des adjoints

Michel LAHUEC	MAIRE	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 11h – 12H30
Jean-François DANIEL	Affaires sociales – Jeunesse - Communication	Le vendredi : 10H30 – 12H
Patrice JAN	Travaux – Voirie – Personnel technique	Le lundi : 9H - 10H
Elisabeth AUFFRET	Finances – Economie – Ecole - Tourisme	Le mercredi : 10H30 - 12H
René GLO	Urbanisme - Environnement	Le mardi : 11H – 12H
Patrick COUSTANS	Vie associative – Loisirs - Sports	Le lundi : 11H – 12H30

■ Autres permanences

Assistante Sociale	2ème et 4ème mardi du mois A partir de 14 H	Prendre RV au : 02 98 76 24 21
Mission locale pour l'emploi du Pays de Cornouaille (MLPC)	1er et 3ème jeudi du mois de 9H45 à 10H45. Pour les jeunes de 16 à 25 ans	Prendre RV au : 02 98 51 61 27
Architecte : M. Quinio	2 jeudis par mois de 16H à 17H	Prendre RV au : 02 98 54 60 09
Centre local d'information et de coordination (CLIC)	Pour les plus de 60 ans : infos, conseils, réponse à vos questions. (Sur rendez-vous)	Audrey DEBELUT 02 98 51 61 27 clic@ccpaysfouesnantais.fr

Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi 9H-12H30 / 14H-17H

Horaires de la déchetterie de Kerambri

Du 1er avr au 30 sep : 9H-12H / 13H30-18H30

Du 1er oct au 31 mar : 9H-12H / 13H30-18H

Collecte des déchets : le mardi

Horaires de la bibliothèque

Mardi-Mercredi-Vendredi : 16H30 - 18H

Samedi : 10H30-12H / 16H30-18H

Ty Lutins

Accueil des enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leurs parents,

le jeudi de 9H30 à 11 H30 à la crèche « Bateau bleu ». Contact : Murielle GUILLEMER - 06 88 76 67 46



Espace jeunesse, rue de la fontaine.

Renseignements ::

Daniel au 06 76 74 46 05

Ou sur le site www.ej29950.new.fr

Horaires d'autorisation des activités bruyantes :

En semaine, de 8H30 à 12H15 et de 13H45 à 19H30

Le samedi, de 9H à 12H15 et de 13H45 à 19H.

Le dimanche et jours fériés, de 10H à 12H.

■ EXTRAIT du PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2011

Taxe d'aménagement

Monsieur le Maire indique que pour financer les équipements publics de la commune, une nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement et la participation pour aménagement d'ensemble a été créée. Elle sera applicable à compter du 1er mars 2012. Elle est aussi destinée à remplacer, au 1er janvier 2015, les participations telles que, notamment, la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égout (PRE).

La commune ayant un Plan d'Occupation des Sols approuvé, la taxe d'aménagement s'applique de plein droit au taux de 1%. La commune peut toutefois fixer librement dans le cadre des articles L. 331- 14 et L. 332-15 un autre taux et dans le cadre de l'article L. 331-9 un certain nombre d'exonérations. Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 3%.

Tarifs communaux 2012.

Monsieur le Maire propose de reconduire les tarifs communaux 2011 pour l'année 2012.

TARIFS COMMUNAUX 2012		
Droit de place		29,00 €
Location d'une table		1,80 €
Location d'un banc		1,25 €
Livraison forfait aller-retour		58,00 €
Badge de la salle socioculturelle		50,00 €
Droit d'accrochage pour le salon des arts		16,00 €
CIMETIERE		
Type de concession	Durée de la concession	Tarifs 2012
Columbarium	10 ans	371,22 €
Columbarium	30 ans	1 181,61 €
Tombe 2m ²	10 ans	131,76 €
Tombe 2m ²	30 ans	435,00 €
Tombe 4 m ²	10 ans	261,42 €
Tombe 4 m ²	30 ans	815,63 €
Mise à disposition du caveau	2 mois	125,48 €

Dotations scolaires 2012

Dotations scolaires 2012 (montant par élève présent à la rentrée scolaire 2011/2012)	
Fournitures scolaires	40 € x 171 = 6 840 €
Livres	1 500 €
Sorties scolaires	15 € x 171 = 2 565 €
Arbre de Noël	8,15 € x 171 = 1 393,65 €



par Philippe Rivière

■ La tante d'Amérique

A compter de 1956, une ou deux fois l'an, et ce pendant plusieurs années de suite, (trois, quatre? les mémoires sont incertaines) l'école publique de Clohars-Fouesnant va voir arriver une dame au volant de sa voiture. On l'appelait 'l'américaine', 'la marraine d'Amérique' ou encore 'la tante d'Amérique' ...

Gisèle de Ficquelmont (GDF pour les intimes) n'était pas américaine (ni même armoricaine) mais française. Issue d'une grande famille aristocrate de la région parisienne, altruiste, cette noble dame a voué sa vie à la cause des enfants. Ayant son bureau à Paris, elle était la représentante, pour l'hexagone, de l'association humanitaire internationale 'Save the Children'(1). Entre 1955 et 1965, elle sillonna le pays et notamment la Bretagne. A cette époque là, sur trente six projets soutenus en France, vingt-quatre concernaient la Bretagne (2) : Bains sur Oust, Brech, Langon, Lesnoyal, Molène, Plouguerneau, Tréogan, ou encore... Clohars-Fouesnant.

Pour encourager les donateurs et les rassurer sur le bon emploi des fonds, notre grande dame faisait régulièrement des rapports (en anglais) qu'elle envoyait aux USA, accompagnés de photos censées illustrer l'extrême misère de nos campagnes d'alors (3), (le poids des mots, le choc des photos !) ; car ce sont des fonds américains, particulièrement des dollars venus de braves gens du Connecticut et de l'Alabama, qui finançaient les différents programmes autour de l'enfant.

Dans ses rapports, Gisèle de Ficquelmont décrit une Bretagne « sous-alimentée, sous-équipée, à peine touchée par la civilisation moderne, ignorante du monde extérieur et du progrès.. ». Voilà qui était un peu exagéré, bien sûr, mais face à l'avant-gardisme américain du milieu du XXème siècle, notre monde rural devait faire figure de moyen âge ! Tout le monde n'avait pas encore l'eau courante et l'électricité, loin s'en faut, le réseau routier était en très mauvais état ; le téléphone ? un appareil au café du bourg ou à la mairie.

Dans certains villages, comme à Lesnoyal, (Morbihan) le passage de 'Save the Children' a fait date, avec le forage d'un puits : « Le grand chantier prôné un peu partout était l'eau, l'installation de l'eau courante, de sanitaires, de douches (la lutte contre la maladie commence par l'hygiène). Les premières douches du hameau (à l'école), c'est à elle qu'on les a dûes, en 1956. (On prenait une douche une semaine sur deux, on alternait, une semaine les gars, une semaine les filles ! Entre temps les villageois pouvaient en profiter également, moyennant une petite obole). Et c'est aussi l'argent des donateurs américains qui nous a permis d'empiercer une route à la place du sentier forestier qu'on

empruntait chaque jour pour rejoindre le bourg » se souvient Jean-Yves le Brech (4)...

A Clohars rien d'aussi spectaculaire. (Il y a déjà l'eau et l'électricité à l'école en 1956) ; la commune n'est certes pas bien riche, et l'école est modeste, mais ce n'est pas non plus la misère noire. Dans les années cinquante, ça n'arrête pas dans les deux classes : on cloisonne, on plâtre, on peint, on badigeonne dedans, dehors. On a déjà peint l'année dernière ? Bon, alors on badigeonne cette année et vice versa, (ça radote un peu dans les délib'), on 'parquette', on aménage, on refait un bout de toiture. Idem pour le logement des instituteurs « conçu simplement pour un ménage et occupé cette année par deux familles.. » (5), où on refait tout, du sol au plafond, y compris l'installation électrique ; les murs et les barrières d'enceinte de l'école sont rénovés, les latrines également (on en parle en 1952, c'est urgent !.. en 1954 ça l'est toujours !). On ne peut pas dire que la mairie ne fasse rien, malgré ses faibles moyens, elle se dépense autour de son école.

Mais pour ce qui est de l'équipement des classes et du fonctionnement pur, sans doute ne reste-t-il plus grand-chose. Des achats : tableau noir, balance avec poids et même, si ! si ! un appareil de projection fixe ! sont programmés pour septembre 1952, puis annulés, la somme prévue à cet effet est balancée directement... aux toilettes ! ; surtout quand, comme en 1954, une partie des crédits sert déjà à régler des dettes : « Urgence (...) payer et régulariser les dépenses prématurément faites par le directeur (...) 2 tables et bancs, 1 tableau noir, 1 bibliothèque.. » (On sent bien, qu'à un moment, pour faire cours ça devait être un peu court !). D'autant qu'à côté de cela, le conseil municipal vient régulièrement en aide aux indigents de la commune, pour l'achat de fournitures scolaires, mais aussi pour le chauffage des classes, sans oublier la cantine, et, fait remarquable, ceci vaut pour les deux écoles, privée et publique : « Le conseil décide qu'il n'y a pas lieu de faire de distinction entre les enfants, mais d'agir avec équité, fraternité et humanité » trouve-t-on régulièrement en fin de délibération.

L'action de Mme de Ficquelmont, à l'école publique de Clohars, s'est limitée (mais c'était déjà énorme !) à l'envoi de fournitures scolaires et de matériel de sports ou de cadeaux (livres) pour Noël. Il semble qu'elle ait trouvé une dynamique qui lui a particulièrement plu dans l'école, une dynamique portée par l'instituteur et directeur de l'époque, M. Paul Dagorn. (C'est lui, plus haut, qui fait rentrer du mobilier sans avoir le sou), comme elle le souligne très bien dans un de ses rapports (rapport qui s'avère davantage être un éloge à la débrouillardise et à la solidarité dans la commune, qu'un appel au secours). Est-ce de par leur discrétion que les faits d'armes et les visites de notre bienfaitrice n'ont pas laissé le même souvenir à tous ? Beaucoup des témoins de l'époque ne se souviennent absolument pas de Mme de Ficquelmont et de sa venue à l'école ! Même parmi les « gamins » pris en photo par elle, 'pas un flash', en se voyant sur les clichés, 56 ans après. « Pourtant c'est bien moi », constate Jean-Yves Le Corre, (8 ans en 1956) ou encore Annick (Dilosquer) Jacq, (11 ans). A contrario, d'autres s'en rappellent bien, comme Marcel Stéphane (8 ans): « Une année, GDF (Grande Distributrice de Fournitures) avait apporté un gros taille-crayon mécanique que 'l'inst' avait fièrement fixé sur son bureau. En quelques tours de manivelle tous les crayons de la classe retrouvèrent bonne mine. Mais rapidement l'affaire devint un jeu pour les élèves, fascinés par le rendu impeccable de la pointe 'comme un neuf'. « M'sieur, j'peux venir tailler mon crayon ? », au point que le maître, déjà saoulé par le va et vient dans la classe et le bruit de la machine, finit par mettre le holà ! C'est que nos crayons diminuaient dangereusement ! ». Ou encore « Un Noël on attendait les cadeaux qui devaient arriver en traîneau postal spécialement

affrété par GDF (Grande Distributrice de Friandises) mais, pour je ne sais plus pour quelle raison, le père Noël n'arriva qu'en janvier ! ». Jean-Noël Le Cossec, (8 ans aussi) lui, se souvient d'un grand carton livré par un transporteur : **« C'était l'événement, toute l'école s'était réunie autour du colis envoyé par notre 'tante d'Amérique', pour l'ouverture. A l'intérieur, un ballon de volley-ball et un grand filet, génial ! Mais comment installer le filet dans la cour ? François (Fanch) le Corre, le menuisier du bourg, fut mis à contribution, il confectionna deux beaux poteaux ; pour les maintenir, deux ou trois parpaings au pied de chacun, et voilà le filet tendu. »** Jean-Noël se souvient aussi d'avoir cassé le mythe : **« Un jour que j'observais sa voiture, qui n'était pas américaine (une Volkswagen Coccinelle !), je me rendis compte que l'immatriculation, non plus, n'était pas celle d'une voiture américaine... donc notre GDF (Grande Débusqueuse de Fonds) ne venait pas d'Amérique ! (C.Q.F.D) Le rêve américain venait de s'écrouler ! »**

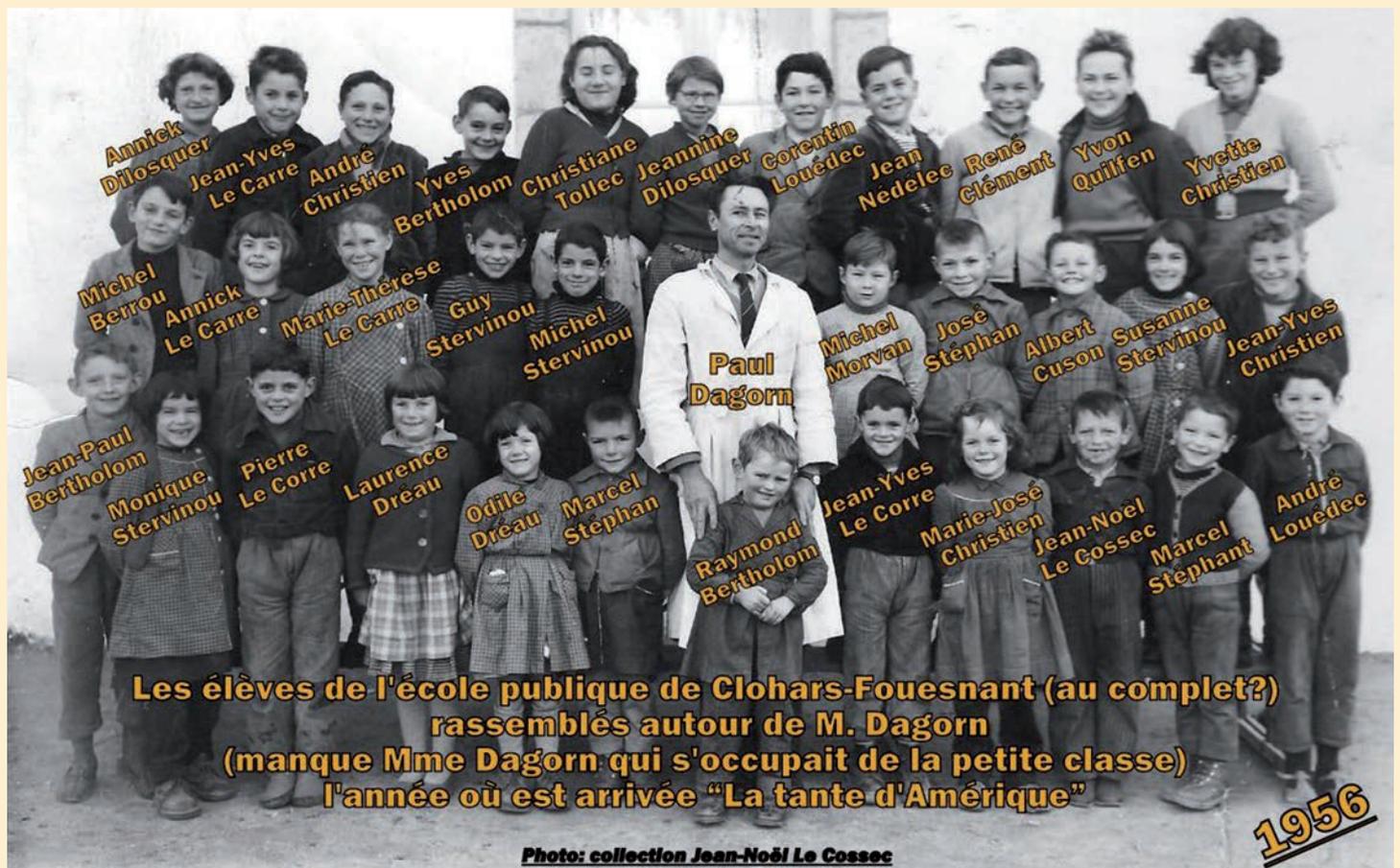
Reste une question : comment Mme de Ficquelmont (pourquoi ?) est-elle arrivée à l'école communale de Clohars ? (Il semble qu'elle ne soit pas intervenue ailleurs sur le pays fouesnantaï). Jean-Yves Le Brech nous donne quelques éléments de réponses : **« La démarche partait de Mme de Ficquelmont elle-même, qui sillonnait le pays, les villages, soupesait la détresse, et enfin entraînait en contact, proposait l'aide de son association aux communes, aux écoles. Certaines refusaient avec vigueur, un**

certain opprobre à s'avouer 'pauvre', à se faire aider, par déni ou fierté. Pour celles qui acceptaient, elle mettait en place un programme et s'occupait de collecter les fonds nécessaires ». Donc Clohars-Fouesnant ou plutôt son école, a dit oui à la proposition de 'Save the Children', certainement par le biais de son instituteur, M. Dagorn. M. Rospart, qui lui succède dès 1957, profitera du mouvement quelques années...

Notre bienfaitrice a-t-elle proposé ses services à une autre commune du canton de Fouesnant ? (Dans l'ensemble, elles n'étaient pas forcément mieux loties que celle de Clohars). Aurait-elle reçu une fin de non recevoir de l'une d'elles ? **Peut-être qu'à la lecture de ces lignes des mémoires vont se raviver ? D'autres témoignages ou éclaircissements vont venir compléter mon propos ?**

Gisèle de Ficquelmont, (décédée en 1991), si elle n'a pas marqué les esprits de chacun de la même façon, en revanche, a laissé derrière elle un petit trésor photographique, (donné, par la famille de la dame, à Jean-Yves Le Brech), rendant compte de missions humanitaires en Asie ou en Amérique du sud, mais aussi, et surtout, en Bretagne.

Parmi ces clichés il y a une série sur l'école de Clohars-Fouesnant, (récupérée par Marcel Stéphan auprès de Jean Yves Le Brech) totalement réalisée en 1956, (sans doute le même jour), impossible à reproduire dans ces colonnes faute de place(6).



- (1) Save the Children : association internationale, créée à Londres en 1919, qui lutte pour les droits de l'enfant.
 - (2) Doit-on en déduire que notre région était plus démunie que le reste de l'hexagone à l'époque ?
 - (3) Système toujours en vigueur aujourd'hui (Darfour, Vietnam, Afghanistan...)
 - (4) Jean-Yves Le Brech a créé, en 2003, une association « L'Américaine en Bretagne » dont le siège est à Questembert.
 - (5) Conseil municipal du 27 octobre 1957 : à l'époque les deux instits ne sont pas mari et femme, ce qui fait deux familles à loger dans l'école.
 - (6) A paraître dans Foen Izella (courant 2012) cet article, plus développé, avec les photos.
- Sources : Philippe Boissonnat, Le Télégramme du 25 octobre 2002. Merci à Jean-Yves Le Brech, et aux Cloharsiens pour leurs témoignages.

De nouvelles dénominations de voies

Dans les précédents bulletins municipaux, nous vous avons fait part de la nécessité de redéfinir plusieurs dénominations de rues ou de quartiers, afin de faciliter les services : distribution du courrier, livraison diverses, secours (pompiers, Samu...), aide à la personne. Avec l'utilisation de lecteurs optiques à la poste, les courriers à l'adresse imprécise sont désormais rejetés. Après consultation des personnes concernées par les modifications, il revient au Conseil Municipal de trancher en faveur de la solution qui permet de rendre le meilleur service aux administrés.

Au cours des séances du 17 OCT, 28 NOV et 19 DEC, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, de dénommer :

- « Route de la chapelle » : la portion de la route départementale n°134 située entre le cimetière et la départementale n°34.
- « Le verger » : la voie située entre la route départementale n°134 et l'entrée du hameau de Kérambourdic.
- « Chemin de Kervras » : la voie située entre la route départementale n°134 et le lieu-dit Kervras.

D'autre part, lors de la séance du Conseil Municipal du 28 NOV 2011, il a été décidé à l'unanimité de solliciter auprès du Conseil Général le déclassement du tronçon de route départementale situé dans le secteur du Drennec, et reliant la route départementale n°34 à la route départementale n°134.

Le classement de cette voie dans le domaine public communal permettrait au Maire de

réglementer le stationnement aux abords du Bar/Restaurant du Drennec. Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer à cette voie le nom de Saint Alar.



Il a aussi été décidé

Au centre bourg :

de dénommer « impasse An Ilis » et « chemin de Brominou » les voies d'accès et de circulation des lotissements An Ilis 1 et 2.

Route de Kerhall :

de dénommer « rue Park Thomas » et « impasse Park Thomas » les voies des lotissements Minven et Minven Park Thomas.

de dénommer « Hent Gwez Kistin » la voie menant au clos de Kerhall.

Dans le secteur de Kercolin :

de prolonger le chemin de Kercolin.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des délibérations des séances du Conseil Municipal sur le site officiel de la commune www.clohars-fouesnant.fr.

Déchets : de nouveaux conteneurs

Au cours du 1er trimestre 2012, des colonnes enterrées vont être installées en centre bourg et dans les zones d'habitat collectif pour la collecte des déchets : 3 colonnes Place Bonder, 3 au Hameau du Golf et une (réservée au verre) près du cimetière.

Ces colonnes seront de 3 sortes :

GRISES pour les ordures ménagères,

JAUNES pour les cartons et papiers et

VERTES pour le verre. Les travaux d'enfouissement sont pris en charge par la CCPF (Communauté de Communes du Pays Fouesnantais), tandis que les aménagements extérieurs restent à la charge de la commune.

Les familles concernées recevront un badge pour l'accès à ces colonnes. Un courrier individuel leur sera envoyé afin de préciser les modalités d'activation des badges.



Cinémomètre : des enseignements à tirer

A l'initiative de Jean-Yves Corroller, Conseiller référent à la Sécurité routière, un cinémomètre avait été installé en septembre sur 4 axes routiers de bourg :

Poste 1 : route de Mouterlin, de Kerjégu vers le centre bourg : du 14 au 16 SEP.

Poste 2 : rue de l'église : du 17 au 21 SEP.

Poste 3 : route de Mouterlin, entre les 2 giratoires : du 22 au 26 SEP.

Poste 4 : rue de la fontaine : du 27 au 29 SEP.



Position de l'appareil	Route de Mouterlin Kerjégu->centre bourg	Rue de l'église vers la mairie	Route de Mouterlin entre les 2 giratoires direction le Drennec	Rue de la fontaine vers la mairie
Vitesse limitée à	50 KM/H	30 KM/H	30KM/H	30 KM/H
Nombre de véhicules	Jeu di 15 sep : 978	Mardi 20 sep : 1 655	Jeu di 22 sep : 940	Mardi 27 sep : 274
Nombre de véhicules/heure	47	64	32	12
Vitesse moyenne	45	38	35	31
Moyenne de vitesse maximale.	73 vitesse maxi 98km/h	59 vitesse maxi 78 km/h	51 vitesse maxi 71 km/h	44 vitesse maxi 58 km/h
Véhicules roulant sous la vitesse autorisée	70%	24%	32%	46%

Enseignements à tirer de l'expérience :

L'analyse de ces chiffres nous permet de constater un manque de respect évident des limitations de vitesse, en particulier dans les secteurs les plus sensibles limités à 30km/h. Le point critique se situe dans la rue de l'église limitée à 30km/h, tant par la fréquentation que par les dépassements de vitesse constatés : **76% des véhicules roulent au-dessus de la vitesse autorisée**, alors que cette rue est très fréquentée par les piétons, les enfants se rendant à l'école, les personnes à mobilité réduite, les cyclistes, etc... Nous notons également des points de vitesses importantes en pleine journée (ex : Kerjégu, 98km/h à 16H30 ; rue de l'église, 78km/h à 16H30). A noter enfin que les chiffres du nombre de passages de véhicules ne prennent en compte qu'un sens de circulation. (Il serait donc logique de les multiplier par deux pour déterminer le nombre total de véhicules circulant sur ces voies). Toutes ces informations vont permettre à la municipalité d'évaluer la situation actuelle et de prendre les mesures nécessaires (ex : informations, nouvelles infrastructures routières limitant la vitesse...) afin de mieux assurer la sécurité de tous dans ces secteurs de circulation partagée.

Remise de médailles du travail



Deux employés des services techniques de la commune ont été décorés de la médaille d'argent du travail, le 9 décembre 2011, par le maire, Michel Lahuec.

Participaient à cette cérémonie les conseillers municipaux et l'ensemble des employés communaux. Les deux récipiendaires sont **André Bertholom**, admis à faire valoir ses droits à la retraite au 1er avril 2011 (à droite sur la photo), et **Bruno Dugast**, employé à la commune depuis le 1er août 1993 (3ème à partir de la gauche).

Des nouvelles de l'Espace-jeunesse



Lors de la séance du 19 décembre 2011, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer la convention entre les communes de Clohars-Fouesnant – Gouesnac'h et l'association EPAL pour l'année 2012 (reconduction possible en 2013). Cette convention fixe les missions de l'association EPAL, les missions des animateurs mis à disposition, les moyens et les dispositions financières relatives à ces missions. La participation de la commune de Clohars-Fouesnant pour l'année 2012 s'élèvera à 37 421,00 €. Nouvelle animatrice, Gwenaëlle, 23 ans, titulaire du BAFA et d'un DUT en carrière sociale, vient de prendre ses fonctions le 13 décembre 2011.

Photo : Gwenaëlle, 6^{ème} à partir de la gauche.

Horaires de l'espace-jeunesse :

Accueil des 10-13 ans le mercredi (13H30-17H).

Accueil des 11-17 ans le mardi et le vendredi (17H-19H) et le samedi (13H30-18H).

Activités avec les enfants de CM de l'école le mardi et le jeudi pendant l'interclasse de midi.

Pendant les petites vacances, ouverture du lundi au vendredi 13H30-18H.

Trois séjours de vacances sont prévus : séjour à Paris pendant les vacances de printemps, séjour en juillet à bord d'une péniche, et en août un camp dans les Pyrénées.

Renseignements : Daniel 06 76 74 46 05.

ou www.ej29950.new.fr.

Keloù • Janvier 2012

Restaurant scolaire : achat de mobilier antibruit



La municipalité vient d'équiper le restaurant scolaire d'un nouveau mobilier composé notamment de tables et chaises antibruit. La fourniture de cet équipement a coûté 10 592,42 € TTC. L'année précédente, c'est le plafond qui avait été insonorisé, afin de rendre le local plus confortable pour les enfants ainsi que pour les adultes qui y travaillent. Environ 120 écoliers y prennent leur déjeuner les jours de classe, et la salle accueille également la garderie du matin et du soir. Cinq employées communales, exerçant leurs fonctions en garderie et cantine, travaillent dans les services périscolaires : Valérie Barré, Nelly Cariou (responsable du restaurant), Joëlle Connan, Isabelle Hamon et Marie-Pierre Scotet. « La municipalité a voulu améliorer les conditions d'accueil, tant au restaurant scolaire qu'à la garderie, car l'ancien mobilier était bruyant et fortement dégradé » explique Elisabeth Auffret, adjointe à la vie scolaire. Elle rappelle aussi qu'en 2009, une extension du bâtiment avait été réalisée, afin de permettre la création d'un local de rangement, d'une buanderie, d'un vestiaire pour le personnel et de sanitaires pour les enfants.

En bref

Election présidentielle :

1^{er} tour le 22 AVRIL - 2^{ème} tour le 6 MAI.

Election législative :

1^{er} tour le 10 JUIN - 2^{ème} tour le 17 JUIN.

Dimanche 29 AVRIL :

vide-jardin du Comité de jumelage.

Du 17 au 20 MAI : l'atelier CLOH'ARTS PATCH fête ses 15 ans en organisant une exposition de patchwork, salle socioculturelle. Thème « Paroles et musiques ». Renseignements : Laurence L'Haridon. Tél 02 98 54 80 24.

Samedi 23 JUIN : fête de la musique au bourg.

Parents d'élèves, retrouvez sur le site, rubrique « **Scolarité** », les menus du restaurant scolaire.

La liste des artisans, commerçants et entreprises de la commune se trouve sur le site www.clohars-fouesnant.fr, rubrique "Cadre de vie". Au cas où votre activité n'y figurerait pas, veuillez le signaler à la mairie en précisant vos coordonnées.



AIDE AU DEPLACEMENT DES SENIORS
ET/OU DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE
Sur les 7 communes du canton de Fouesnant

Vous souhaitez rompre votre isolement,
Vous êtes valide ou en fauteuil roulant,
Et vous ne disposez pas de moyen de
locomotion...

Mini bus de l'association ->



Les bénévoles de l'ADS 7
viennent vous chercher et vous ramènent à domicile.



<- Champs de Tulipes à la Torche !

Différentes sorties
vous sont proposées :
Promenades en bord de mer,
en ville, dans des parcs et jardins,
etc.

Renseignez-vous au : 09 64 13 63 66
Permanences téléphoniques : lundi et jeudi de 10h à 12h

N'hésitez pas à laisser un message, nous vous rappellerons.

Service proposé par la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais
et assuré par des bénévoles, chauffeurs et accompagnateurs.



11 novembre : la flamme du souvenir

Si, officiellement, il ne reste plus aucun soldat de la première guerre mondiale en vie, la flamme du souvenir, elle, en revanche, est toujours vivace à Clohars-Fouesnant, à en juger par l'assistance, nombreuse, qui s'est retrouvée place Georges Bonder, pour la commémoration de l'armistice de la grande guerre. Jean-Claude Clément, responsable de la section locale des anciens combattants et Michel Lahuec, maire, ont déposé la gerbe au pied du monument aux morts, avant la traditionnelle minute de silence, et ont ensuite lu les messages officiels, relayés dans l'exercice par les élèves de la classe de Christian le Chevalier (CM2) : Julia Morin, Léa Colignon et Léa Paubert. A l'issue de la cérémonie, l'ensemble du cortège s'est retrouvé à la salle socioculturelle pour le vin d'honneur offert par la municipalité.



Modification des statuts

A noter que, depuis 2011, la section locale des anciens combattants de Clohars a fusionné avec celle de Bénodet-Gouesnac'h, chaque section ayant un vice président et continuant à honorer sa propre commune. Le 14 janvier dernier, avait lieu à Clohars-Fouesnant l'Assemblée Générale de cette nouvelle union des anciens combattants qui regroupe un effectif de 126 adhérents.

Composition du bureau :

Président d'honneur : HEYDON Jean

Président : VERRY Roger

Vice-présidents : CLEMENT Jean-Claude pour Clohars-Fouesnant, ROMBAUT Patrice pour Gouesnac'h, ROUSSEAU DEBREE Alain pour Bénodet.

Secrétaire : LARNICOL José ; secrétaire adjoint : CHRISTIEN Alain.

Trésorier : VANDERMERSCH Serge ; trésorier adjoint : LE BEC Pierre



Un grand succès populaire !



Proposé les après-midi du samedi 26 et du dimanche 27 novembre, le marché de Noël 2011 du Caillou Blanc aura encore été l'occasion pour les résidents de l'ESAT de mettre en valeur leur travail, et pour tous les visiteurs, de découvrir d'incroyables talents ailleurs que devant leur poste de télévision. C'est un monde fou qui s'est pressé au bourg de Clohars-Fouesnant, sur les stands, tant en intérieur qu'en extérieur, où étaient exposés et mis en vente les produits tout droit sortis des ateliers de l'association : objets pratiques ou de décoration en bois, puzzles, tableaux, bougies, bijoux, cartes de vœux, calendriers..., mais aussi du pain d'épice, des chocolats, du jus de pomme, ou encore des fruits et légumes de saison. (Vous pouvez passer commande tout au long de l'année). Outre la culture potagère, les ateliers de l'ESAT du Caillou Blanc, c'est aussi l'entretien de jardins, le bûcheronnage (bois de chauffage) et la scierie, enfin, le travail noble du bois, la fabrication de meubles, avec en prime cette année, l'ouverture du nouvel espace atelier boutique ébénisterie qui vient de voir le jour, accolé à la menuiserie, (dans le bois de Bodinio, accès par la route de Bénodet).

Pour toutes demandes, devis, commandes :

Contact : Arche Le Caillou Blanc, 2 rue de Bodinio

Tel : 02/98/54/60/05 ou arche-lecailloublanc@wanadoo.fr

Marché de Noël de l'APE

L'APE de l'école publique organisait en décembre son habituel marché de Noël. Les enfants avaient été associés à la préparation en confectionnant toutes sortes d'objets de décoration : sapins en papier, médaillons en pâte à sel, bougies... Quant aux parents, ils avaient préparé pour l'occasion d'excellents gâteaux et c'est dans la bonne humeur que le Père Noël a fait sa distribution de friandises. Le président de l'APE, Rémi Le Diouris, assure que les bénéfices de cette manifestation serviront au financement d'activités extrascolaires : piscine, achat de petit matériel, sorties... D'autres projets sont déjà dans les cartables pour 2012, entre autres un bal costumé en février et la kermesse en juin.

Retrouvailles au Club des aînés

Après les fêtes de fin d'année, le goûter de la galette des rois a été l'occasion pour une soixantaine d'adhérents de se retrouver afin de passer un moment convivial.

L'après-midi, consacrée aussi aux jeux de société, s'est poursuivie par un goûter au cours duquel rois et reines furent désignés par le sort.

Colette Bousard, présidente, promet pour cette année 2012 d'autres animations régulières à la salle socioculturelle et invite tous ceux qui le souhaitent à rejoindre le Club.

Tél. 02 98 57 07 49



Coordonnées de la mairie :

Place de la Mairie-29950 CLOHARS-FOUESNANT.

Tél : 02 98 54 60 09

E-mail : mairie-de-clohars-fouesnant@wanadoo.fr

Site Internet : www.clohars-fouesnant.fr

Responsable de la publication :
Michel Lahuec, maire.

Coordination et rédaction :
J-F Daniel, adjoint au maire, et la commission communication.

Bulletin municipal imprimé sur papier recyclé.

